

DEC151338INC

**Décision portant cessation de fonctions de M. Henri Delalu et nomination de M. Emmanuel Lacôte, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°5278 intitulée "Laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés" (LHCEP)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité mixte de recherche n°5278 intitulée Laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés et nommant M. Henri Delalu, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°5278 intitulée Laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Henri Delalu, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

II. A compter de cette même date, M. Emmanuel Lacôte, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 30 novembre 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juin 2015

Pour le président et par



déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 49 13

**DEC151521dr08**

**Décision portant nomination de M. Nolwenn POUZET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes – MOY800**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 portant nomination de M. Eric BUFFENOIR aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 18 septembre 2013 ;

Considérant que M. Nolwenn POUZET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention du 12 juin au 09 septembre 2014,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Nolwenn POUZET, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de la Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015.

M. Nolwenn POUZET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nolwenn POUZET est placé directement sous l'autorité du Délégué Régional.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans le 07 juillet 2015

Le Délégué régional  
Eric BUFFENOIR